COLLÈGES et LYCÉES,
DANS L'ACTION et L'UNITÉ
POUR L'ÉCOLE et LES ÉLÈVES

RENTRÉE 2019-2020 ?

La rentrée 2019, préparée sous la double contrainte de la loi de finances 2019 (qui acte la suppression de 2600 postes dans le second degré) et des réformes des lycées, s'annonce en Guyane comme la pire depuis des décennies. La suppression de nombreux postes en collège comme en lycée entraînera inévitablement des classes surchargées, la suppression des ½ groupes, la disparition de l'AP, d'options etc, et le non renouvellement de nombreux contrats pour les agents non titulaires.

Sans aucun doute, les conditions d'études des élèves et de travail des enseignants s'en trouveront très dégradées.

SEULE LA LUTTE PAIE !

Dès le 5 février, plusieurs établissements du secondaire ont été en grève pour dénoncer la situation actuelle de l'éducation en Guyane. Cette mobilisation a été payante puisque certains établissements (Damas, Lama-Prévot, Lise Ophion, Agarande, Michotte, Melkior, Eboué, etc.) ont pu récupérer alors une partie des moyens perdus. Mais ce n'est pas suffisant pour la Guyane !

Le Recteur a annoncé - seulement - à l'intersyndicale que le seuil en classe serait dorénavant de 25 en collège et 30 en lycée (avant le mouvement de contestation, le seuil était de 26 et 33). Mais ce n'est pas suffisant pour la Guyane !

A la veille des vacances de Carnaval, la mobilisation a été présente, constante et conséquente dans plusieurs collèges et lycées de Cayenne, Kourou, Rémire, Saint-Laurent, Apatou, Soula, Macouria. Elle doit se propager dans toute la Guyane dès le retour des vacances.

CE QUE NOUS REFUSONS et CE QUE NOUS EXIGEONS !

L'Ecole en Guyane est en souffrance. Le déséquilibre avec l'Hexagone n'est plus acceptable. Les établissements - de l'Est, de l'Ouest, du Littoral et du Fleuve - ne peuvent plus se contenter d'une redistribution des miettes : **la mobilisation doit être collective, unitaire et massive.**

L'intersyndicale refuse : l'augmentation des effectifs par classe / l'impossibilité de mettre en place des aménagements nécessaires à la réussite de ses élèves / la comptabilisation de la pondération REP+ en heures supplémentaires / la diminution sans précédent de l'offre de formation.

L'intersyndicale exige : la création de postes à hauteur des besoins et le maintien intégral du dispositif REP+.

QUE FAIRE ?

L'intersyndicale - SGEN-CFDT, SNES-FSU, SNUEP-FSU, SUD éducation, SNETAP-FSU, SNETAA-FO, STEG-UTG, SNEP-FSU - continue à soutenir la mobilisation dans les collèges, lycées généraux et technologiques et lycées professionnels. Elle appelle à poursuivre le rapport de force avec le Recteur pour la satisfaction des revendications des personnels, des parents d'élèves et de la jeunesse de Guyane.

C'est pourquoi, l'intersyndicale appelle
- les personnels à se réunir à partir du lundi 11 mars dans les HMIS ou AG,
- à une journée de grève et à un rassemblement le vendredi 15 mars - jour du CTA
(un préavis unitaire sera déposé par l'intersyndicale).